



**T.M.R. LE MANOIR**  
25 Glengarry  
Appartements 3,5 & 4,5  
Large, modern, Pool and heat.

**V.M.R. LE MANOIR**  
25 Glengarry  
Appartements 3,5 & 4,5  
Larges, modernes, Piscine et chauffage.

514-735-4302 Ext 213 Pager: 514-230-7982  
[www.hsprop.com](http://www.hsprop.com)

# TMR La Poste



[www.stele-medias.com](http://www.stele-medias.com)

Votre Journal de Mont-Royal depuis 1998  
An independant weekly serving your Town

13 JUILLET 2022

HEBDOMADAIRE

ÉDITION 25.27



**CHARLES/PERREULT**  
courtier immobilier

514-731-7575

1257 Boul. Laird  
VMR, Qc, H3P 2S9



## REM 'VÉLOROUTE' ADVOCATE DESOUSA INVITES TMR TO SUPPORT PROJECT

MARTIN C. BARRY

Although TMR has yet to state its official position on a proposal by several municipalities to build a lengthy bicycle path along the REM train line's Deux-Montagnes corridor, the mayor of the neighbouring Borough of St-Laurent is urging TMR to join in the venture.

The plan, submitted to REM developer CDPQ Infra in an open letter, would create a bike path connecting the cities located on the Deux-Montagnes line, from the entrance of the Mount Royal tunnel, through St-Laurent, Ahuntsic/Cartierville, Pierrefonds/Roxboro, Laval and Deux-Montagnes at the line's northern terminus.

Supporters of the plan say that because there will be no train service along the line until at least the end of 2024, building the bike path would make for an excellent project that would allow many hardy cyclists to travel on the 20-kilometre line most of the year between Deux-Montagnes and TMR.

"We would love TMR to come on board," St-Laurent borough mayor Alan DeSousa said in an interview with The Post earlier this week, inviting town officials to join the proposed Véloroute project. "TMR could definitely be a willing add-on if it so wishes," he said.

The REM's developer recently announced yet another delay in the completion of the project, and it is anticipated that the final opening date could go even beyond that.

"What we're saying is that for our residents, whether it be on the North Shore, in Laval, on the western part of the island or even the northern part of the island, the delay of two-and-a-half years is significant," said DeSousa.



Town officials haven't yet stated whether they would be willing to support a plan by several other municipalities' mayors to ask CDPQ Infra to build a lengthy bike path along the REM Deux-Montagnes train route, including a section through TMR.

File photo: TMR Post

"And in the absence of the service that they had been promised, people will revert back to their cars in all likelihood.

"So, one way, although not the only way, is to ask the REM to put in place the Véloroute along the trajectory of the Two Mountains line. And it could well go through TMR and finally connect up to the Montreal network of bike paths."

DeSousa said the Véloroute "could easily provide for long stretches of uninterrupted cycling, which would make it quite attractive. And as a result of that, it would allow people one option for getting downtown – maybe not 12 months a year, but at least eight to nine

months out of the year.

"We thought this could be something that could happen easily, with the REM giving permission to put the bike path in the slipstream of the REM trajectory. And at the same time, we thought that the costs would not be prohibitive, because what we're talking about is simply laying down asphalt."

A spokesperson for CDPQ Infra, Emmanuelle Rouillard-Moreau, told the Montreal daily The Gazette last week that the developer would support such a project, and that it had even submitted the results of a feasibility study to the City of Montreal.

The Post reached out by e-mail to TMR mayor Peter Malouf earlier this week for a statement on the town's position. We had not heard back from him by deadline late on Tuesday morning.

### Résumé

Si la Ville de Mont-Royal n'a pas encore pris position envers une suggestion de la part de plusieurs municipalités pour construire une piste cyclable de 20 kilomètres le long de la ligne REM entre Deux-Montagnes et l'embouchure du tunnel Mont-Royal, le maire de l'Arrondissement de St-Laurent invite VMR à se joindre au projet.



## L'IMMOBILIER *de mères en filles*



**NOUVEAU**

**2397 Lockhart**

Adjacent Mont-Royal- Spacieux haut de duplex de 2 chambres + bureau. Cuisine et salle de bain rénovées pour votre confort moderne.

Air climatisé mural, stationnement facile dans la rue. Bien situé à proximité des services récréatifs et beaux parcs de Ville Mont-Royal.

Occupation immédiate

**\$1,800/mois**

**Anne Redding**  
Courtier immobilier  
514-573-2663  
[redding.anne@gmail.com](mailto:redding.anne@gmail.com)

**Gabrielle Rouleau**  
Courtier immobilier résidentiel  
514-690-8965  
[gabriellerouleau.gr@gmail.com](mailto:gabriellerouleau.gr@gmail.com)

**Caroline Rouleau**  
Courtier immobilier résidentiel  
514-814-8965  
[caroline@redding-rouleau.com](mailto:caroline@redding-rouleau.com)

[Redding-Rouleau.com](http://Redding-Rouleau.com)



263, rue Graham  
Mont-Royal (QC) H3P 2C7  
514-735-2281

TENDANCE  
AGENCE IMMOBILIERE



# INFO FLASH



## MONT-ROYAL EN FÊTE CE JEUDI!

Des concerts en plein air auront lieu tous les jeudis soir jusqu'au 18 août. Chaque soirée aura son thème respectif.

Les concerts se tiendront à 19 h au parc Connaught.

Entrée libre. Apportez vos chaises!

Au programme, ce jeudi 14 juillet : Hommage aux Beatles par le groupe Replay.

En cas de pluie, le spectacle aura lieu à l'hôtel de ville (90, avenue Roosevelt).

## MOUNT ROYAL CELEBRATES THIS THURSDAY!

Outdoor concerts will be held every Thursday evening until August 18, 2022.

Concerts will take place at 19:00 in Connaught Park,

Admission is free. Bring your chairs!

On the agenda this Thursday, July 14: The Beatles Tribute by the band Replay.

In the event of rain, performance will be held at Town Hall (90 Roosevelt Avenue).

## FERMETURE DU PONT CORNWALL PENDANT 2 JOURNÉES ENTRE LE 18 ET LE 22 JUILLET

Des travaux de pavage sont prévus à l'intersection du chemin Canora et de l'avenue Cornwall. Pour ce faire, le pont Cornwall devra être complètement fermé pour deux journées, entre le 18 et le 22 juillet, selon les conditions météorologiques.

Lors de cette fermeture, le contresens sera temporairement permis sur le pont Laird et les véhicules devront utiliser l'aire de régulation de la STM pour rejoindre l'autre côté de la voie ferrée. L'aire de régulation ne sera donc pas disponible lors de ces deux journées.

## CORNWALL BRIDGE CLOSURE FOR TWO DAYS BETWEEN JULY 18 AND 22

Paving work is planned at the intersection of Canora Road and Cornwall Avenue. The Cornwall Bridge will have to be completely closed for two days, between July 18 and 22, depending on weather conditions.

During this closure, contraflow will be temporarily allowed on the Laird Bridge and vehicles will have to use the STM's control area to reach the other side of the tracks. The control area will not be available on these two days.

## LE MARCHÉ PUBLIC ET LA CUISINE DE RUE DE RETOUR À MONT-ROYAL CETTE SEMAINE!

Les producteurs et transformateurs vous donnent rendez-vous au marché public, situé sur le chemin Moyle, tous les jeudis jusqu'au 1er septembre, de 15 h à 19 h.

Les camions de cuisine de rue sont aussi de retour cet été les jeudis, de 17 h à 21 h, en bordure du parc Connaught.

## PUBLIC MARKET AND STREET FOOD ARE BACK IN MOUNT ROYAL THIS WEEK!

Producers and processors will be gathering at the public market located on Moyle Road, every Thursday until September, 1 from 15:00 to 19:00.

Food trucks are also back this summer on Thursdays from, from 17:00 to 21:00, along Connaught Park.

## PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL REPORTÉE AU 19 JUILLET

La séance du conseil municipal de Mont-Royal qui devait avoir lieu le 12 juillet 2022 se tiendra plutôt le mardi 19 juillet 2022 à 19 h.

## NEXT REGULAR SESSION OF TOWN COUNCIL MEETING POSTPONED TO JULY 19

Please be advised that the Town of Mount Royal Council meeting which was to be held on July 12, 2022, will now be held on Tuesday, July 19, 2022, at 19:00.

## ARROSAGE DES PELOUSES QUELLES SONT LES HEURES PERMISES?

Du 1er mai au 1er octobre, entre 6 h et 8 h et entre 18 h et 22 h, arrosage manuel les jours pairs pour les adresses portant un numéro civique pair, et les jours impairs pour les numéros civiques impairs.

Arrosage automatique : de 3 h à 6 h le matin aux mêmes jours, toujours selon le numéro civique.

## LAWN WATERING WHAT ARE THE PERMITTED TIMES?

From May 1 to October 1, between 6:00 and 8:00 and between 18:00 and 22:00, manual watering on even-numbered calendar days for addresses with an even civic number and on odd-numbered days for addresses with an odd civic number.

Automatic sprinkler system: from 3:00 to 6:00 on the same days, based on the street number.

## ARTTRAM ARTISTES DANS LE PARC

ArtTram ramène sa populaire exposition en plein air au parc Connaught cet été, lors de plusieurs samedis et c'est gratuit!

Prochain rendez-vous : samedi 23 juillet, 14 h à 17 h.

*En cas de pluie ou de vents violents, l'activité est annulée.*

## ARTTRAM ARTISTS IN THE PARK

ArtTram is bringing its outdoor exhibitions back to Connaught Park throughout summer, on several Saturdays. This open air event is free!

Next event: Saturday July 23, from 14:00 to 17:00.

*In the event of rain or high winds, the event will be cancelled for that day.*

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 514-734-2900

Urgence 9.1.1

Bibliothèque 514 734-2967

Loisirs 514 734-2928

Sécurité publique 514 734-4666

Heures d'ouverture (horaire estival)

Lun-Jeu 8h à 16h30 • Ven 8h à 13h

Hôtel de ville - 90, avenue Roosevelt H3R 1Z5

## GENERAL INFORMATION 514-734-2900

Emergency 9.1.1

Library 514 734-2967

Recreation 514 734-2928

Public Security 514 734-4666

Office hours (summer schedule)

Mon-Thu 8:00 to 16:30 • Fri 8:00 to 13:00

Town Hall - 90 Roosevelt avenue H3R 1Z5



# RALENTISSEZ... C'est aussi pour vous!

Dans nos rues,  
on prend soin de  
ceux qu'on aime



**SLOW DOWN...**  
*It's good for you too!*

*On our streets, we  
look after those  
we love*

# LEGAULT S'INFORMAIT DE PIERRE ARCAND SUR L'ÉTAT DU COVID À VIGI MONT-ROYAL

MARTIN C. BARRY

Dans une des dernières entrevues que le député libéral de Mont-Royal-Outremont Pierre Arcand aura accordées avant la fin de son mandat en octobre, il confiait au Poste de VMR qu'au printemps de 2020, au cours de la première vague de la pandémie, le premier ministre François Legault se fiait principalement à lui pour obtenir des informations sur l'impact mortel de la Covid sur la population de résidents aînés au CHSLD Vigi Mont-Royal.

À la suite de la défaite du PLQ en octobre 2018 et du départ de Philippe Couillard comme chef, M. Arcand devenait chef intérimaire jusqu'à l'arrivée de Dominique Anglade comme nouvelle cheffe.

C'est au cours de cette période, selon Pierre Arcand, précisément en avril 2020 que le Premier Ministre Legault se voyait obligé de se fier à des rapports d'informations venant de lui sur l'état aggravant au CHSLD Vigi Mont-Royal – là où un nombre record au Québec de décès dû au Covid s'est manifesté.

Il serait peut-être important de se rappeler que depuis les élections de 2018, quand le gouvernement caquiste recevait l'appui d'électeurs dans la plupart des régions du Québec, l'exception était la région de Montréal.

N'ayant que deux sièges parmi les 27 dans l'Assemblée nationale pour l'île de Montréal, et en conséquence peu de contacts au niveau politique, le Premier Ministre Legault a dû se fier pour son information aux confidences fournies par le chef intérim de l'opposition officielle, qui était en même temps le député pour la circonscription où les événements tragiques se déroulaient.



**Élu avec un premier mandat en 2007, le député sortant de Mont-Royal-Outremont Pierre Arcand quittera ses fonctions au début d'octobre quand les élections provinciales auront lieu.**

Photo : Martin C. Barry, La Poste de VMR

« Nous avons fait pression sur lui pour convoquer les forces armées, nous indiquait Pierre Arcand. Je disais à François Legault, 'Tu dois appeler l'armée.' Parce que je savais parfaitement ce qui se passait ici sur l'avenue Brittany au Vigi Mont-Royal. C'était affreux.

« J'appelais le ministre de la Santé, et beaucoup d'autres interventions, et ça lui a pris quelques journées pour se décider. Je lui ai dit que je ne voyais aucune autre solution. Il y avait des employés qui démissionnaient,

d'autres qui tombaient malades, un manque de personnel. Il fallait faire quelque chose ».

Selon le député, François Legault a fini par accepter le fait qu'il fallait convoquer les forces armées, qui étaient en conséquence déployées à Vigi Mont-Royal au cours de l'année 2020.

Originaire de Saint-Hyacinthe, Pierre Arcand fut élu pour la première fois en 2007. Avant sa venue en politique, il occupait des postes de direction dans les médias radiophoniques, dont

celui de PDG de Corus Québec depuis 2002.

Vers la fin des années 80, Pierre Arcand devenait propriétaire de quatre stations radio (CKVL, CKOI et CIEL à Montréal, ainsi que CIME-FM dans les Laurentides), et il est depuis longtemps bien affilié avec d'autres gens de métier des communications, puisqu'il est le frère aîné de l'animateur radiophonique Paul Arcand.

En plus, Dominique Chaloult, qui était la directrice de programmation télévisée à Radio-Canada jusqu'à la fin de 2019, est la conjointe de Pierre Arcand. Au cours de ses mandats politiques, il servait aussi dans le cabinet libéral comme ministre des Relations internationales, ministre responsable de la Francophonie, ainsi que ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Si certains anciens élus au cours des années se sont transformés en commentateurs politiques – on n'a qu'à penser à David Heurtel, Thomas Mulcair ou le regretté Jean Lapierre – M. Arcand soutient qu'il ne nourrit pas l'idée présentement.

« Plusieurs personnes voudraient que j'aie une émission quotidienne avec mon frère les matins, confirmait-il. Mais, il me semble que non. Je pense que je vais essayer quelque chose d'autre ».

## Summary

In one of our last interviews with Mont-Royal-Outremont Liberal MNA Pierre Arcand before he leaves office prior to the October provincial elections, he tells the TMR Post that CAQ Premier François Legault was relying mostly on him for information about the Covid crisis at CHSLD Vigi Mont-Royal in April 2020.

## DÉSIREZ RECHERCHEZ HABITEZ



A LOUER

### 762 CANORA

Spacieux haut de duplex rénové. 3 CAC, à proximité du centre de VMR.



A VENDRE

### 1009 LAIRD #25

Spacieux et lumineux condo indivis de coin ayant 2 CAC, 1+1 SDB. À proximité du futur REM, centre de VMR et tous ses commerces, écoles primaire & secondaire.



A LOUER

### 56 DOBIE

Lumineux et spacieux bas de duplex complètement rénové, 3 CAC, 2 SDB, belle terrasse, garage, entrée privée au sous-sol idéale pour un bureau.



A LOUER

### 775 PLYMOUTH #513\* LE EDEN

Disponible le 1 juillet. Luxueuse et spacieuse unité de coin ayant 3 CAC & 3 SDB attenantes. Planchers chauffants dans la cuisine et 3 SDB, comptoirs de quartz.



LOUÉ

### 775 PLYMOUTH #407\* LE EDEN

Luxueuse et spacieuse unité de coin de 3 CAC & 2 SDB. Planchers chauffants et comptoirs de quartz dans la cuisine et les 2 SDB

## BRIGITTE MACK

COURTIER IMMOBILIER  
cel; 514-824-2132

brigittemack@me.com

www.brigittemack.ca

groupe sutton immobilia inc

# UNIQUE POINTS OF INTEREST MAKE TMR THE CHARMING PLACE IT IS

MARTIN C. BARRY

Some of the most outstanding landmarks that make TMR so special – whether it is for long-time residents or visitors from far or near – can be found in and around Connaught Park in the town's centre.

As we at The Post prepare to go on vacation, we thought it would be a nice idea to focus on two such landmarks that help make TMR the charming place it is to live.

A lot of town residents have probably come up with their own name for the unusual tree that stands on the north flank of Connaught Park along Lombard Crescent across from the Bank of Montreal branch.

For generations, it has stood out because of the way one segment from early on in the tree's existence grew horizontally and close to the ground, so that it has become a convenient and entirely natural place, almost like a bench, to sit and rest for a moment in the cool shade on a hot summer day.

The Post reached out to the town's expert arborist, Catherine Morel, of the Public Works Dept.'s technical services division, for an explanation of the tree's unusual configuration and its origins.

She, in turn, said she asked a former town employee, Craig Mann, about the tree's history. As the former foreman for parks, who worked 40 years for TMR, Mann, who also grew up in TMR, was well-positioned to know the answer.

"He told me that the tree looked like this because it dropped to the ground one day, no one knows exactly why, but it continued to grow anyways," Morel, in an e-mailed response to The Post, recalled Mann telling her. "He remembered playing with that tree when he was a kid!" she added.

She said it's a silver olive tree (Olivier de Bohème, *Elaeagnus angustifolia*), and that "it sometimes produces small olives but they are not edible. They have nice, fragrant flowers in spring."

A profile of *Elaeagnus angustifolia* on the U.S Department of Agriculture's web site says it is commonly referred to as Russian olive, silver berry, oleaster or wild olive, and is native to western and central Asia, Iran, from southern Russia and Kazakhstan to Turkey, parts of Pakistan and parts of India.

Around 75 metres east of the silver olive tree stands another highly-familiar town landmark, which has been familiar to generations of townies since shortly after Expo 67. The English or "London" phone booth, near the corner of Dunkirk Rd., was a gift to TMR shortly after the 1967 World's Fair on Île Sainte-Hélène and Île Notre-Dame.

While the phone booth itself is the property of Town of Mount Royal, Bell Canada provided and maintained the pay phone inside, although it was removed two years ago when the developers of the REM train line requested it for technical reasons.

An e-mail sent by The Post to Bell Canada's corporate communications department in Montreal recently as to when the company will be reinstalling a pay phone in the booth remained unanswered earlier this week. It's perhaps worth noting that legacy phone companies like Bell, which were the largest operators of pay phones at one time, have been gradually discontinuing pay phone service.

## Résumé

Quelques-uns des repères visuels les plus remarquables à VMR – pour les résidents de longue date si bien que les visiteurs de proche ou loin – peuvent être trouvés aux alentours du parc Connaught au centre de la ville.



As it turns out, the unusual bench-like tree on the edge of Connaught Park on TMR's Lombard Crescent is a silver olive tree (Olivier de Bohème), according to town arborist Catherine Morel. Photo: Martin C. Barry, TMR Post



In spite of inquiries from The Post, Bell Canada has yet to say if it plans on restoring the pay phone service to the historic London-style phone booth found at the corner of Lombard Crescent and Dunkirk Road, across from Connaught Park.

Photo: Martin C. Barry, TMR Post



# ARTTRAM

## Louise Forget

ARTISTE DE LA SEMAINE  
THIS WEEK'S ARTIST

« Ukraine »

Encre et aquarelle

14" x 10"

arttram.org

Commandité par  
Sponsored by



Lettre ouverte

# UNE ÉCOLE FRANCOPHONE AU PARC JUBIEN , EST-CE VRAIMENT LA SEULE OPTION?



Nous vivons actuellement dans la grande région métropolitaine de Montréal, une crise de surpopulation dans nos écoles francophones. Dans notre quartier, cette crise qui affecte presque 1900 enfants résidents de Ville Mont-Royal, a atteint des proportions telles que l'espace éducatif des écoles publiques du quartier n'est plus du tout au niveau de ce qu'on peut s'attendre de nos écoles au Québec.

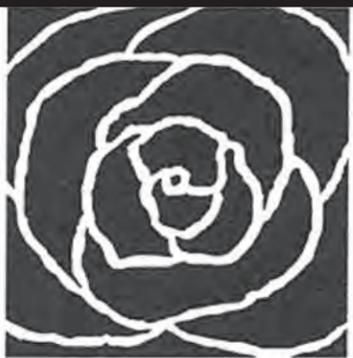
Le maire Malouf a fait de la construction d'une nouvelle école une promesse électorale. Sans aucune consultation, le Maire aurait décidé, sans l'accord du conseil municipal, de céder gratuitement le parc Jubien situé sur l'avenue Brittany afin que le Centre de Service Marguerite Bourgeois y bâtisse une école. Sans études d'impact, le maire Malouf est prêt à perdre un énorme espace vert dans la ville sans même prendre la peine de valider d'autres options avec des professionnels et en consultation avec les conseillers élus. Le Parc Jubien est le seul espace vert qui dessert les milliers de résidents de la rue Brittany qui vivent en appartement et n'ont pas de jardin ou de cour arrière.

Nous sommes au courant que le conseil municipal précédent était en discussion avec le Centre de Service Scolaire Marguerite-Bourgeois et la Commission Scolaire English-Montréal afin de trouver une solution ensemble. Qu'on soit d'accord ou pas avec la situation au Québec, il y a une réalité que la demande pour les écoles francophones ne cessera de croître pendant que celle des écoles anglophones diminuera. Pourquoi ne pas se serrer les coudes entre deux communautés afin de trouver des solutions ensemble avec comme seul intérêt la qualité de l'éducation de nos enfants? Pourquoi ne pas privilégier des changements sur des terrains déjà zonés scolaires, institutionnels et sous exploités au lieu de céder nos parcs si importants à la vie de quartier et à notre qualité de vie?

Le maire a décidé de donner un parc utilisé par les résidents de la ville gratuitement. Serait-ce encore le syndrome du « pas dans ma cour » d'un maire qui ne veut pas d'école près de chez lui? Est-ce qu'il y a un lien à faire entre le comité fantôme mis en place par le maire (composé de résidents vivant aux abords du parc Mohawk, de l'ouest ou des parents dont les élèves fréquentent Dunrae Gardens)? Sommes-nous vraiment en train de prendre la meilleure décision pour l'avenir de notre communauté et nos enfants ou pour répondre aux enjeux politiques de certains? Ne devrions-nous pas d'abord s'assurer de bien utiliser les terrains zonés scolaires avant de céder les parcs de notre ville?

Il est temps qu'une consultation publique et transparente ait lieu. Les citoyens doivent avoir leur mot à dire ainsi que tous les ordres de gouvernement.

Cynthia Coutya Ing.  
Résidente District 2



**MARIE VERMETTE inc.**

Fleurs, plantes et objets choisis

801 avenue Laurier Est, Montréal  
Tél: (514) 272-2225 • Livraison

**MANOIR  
OUTREMONT**  
RÉSIDENCE PRIVÉE POUR AÎNÉS

**Découvrez  
une résidence  
rassurante**



## FORFAITS SUR MESURE

**Au Manoir Outremont, vos proches sont entre bonnes mains. Ils pourront profiter d'un cadre enchanteur et de soins prodigués par une équipe ayant à coeur le bien-être de ses résidents.**

- Unité sécurisée
- Activités adaptées offertes chaque jour
- Personnel soignant disponible en tout temps
- Repas inclus
- Entretien ménager
- Soins de réconfort
- Unité autonome et semi-autonome également disponibles

**CRÉDIT DE  
3 000\$**

sur les services offerts  
en unité de soins

Certaines conditions  
s'appliquent.



Prenez rendez-vous dès maintenant

514 273-8554 | ManoirOutremont.ca  
1000, avenue Rockland, Montréal

VenezFaireUnTour.ca

**COGIR**  
RÉSIDENCES

Lettre ouverte

# JE VOUDRAIT GARDER LE PARC INTACT



Bonjour monsieur le Maire,

Je m'appelle Alice Barbé, j'ai 9 ans, je vais à l'école St-Clément Est et j'habite juste en face du parc Jubien.

J'ai entendu dire que le parc allait disparaître et qu'il allait être remplacé par une école. Cette nouvelle affecte les enfants du quartier, leurs parents et même leurs grands-parents. Ce parc est très utile pour les raisons suivantes.

Ce parc permet aux personnes âgées de se maintenir en forme et de vivre plus longtemps.

Les enfants s'amuse énormément dans ce parc. Ils font aussi de l'activité physique pour se maintenir en forme et en santé.

Les adultes font beaucoup de sport dans ce parc.

Ce parc contient beaucoup d'arbres et de biodiversité. Il purifie l'air de notre ville qui est près de l'autoroute 40.

Au nom de tous les enfants du quartier, je vous prie, monsieur le Maire, de ne pas faire démolir ce beau parc très utile.

Je suis certaine que vous trouverez un autre endroit pour nous construire une belle école.

Merci.

Alice Barbé

# AVIS DES SERVICES PUBLIQUES DE VMR

**Protégez votre maison... et laissez passer l'orage**

**Protect your home... and let the storm blow over**

cueil

**Pourquoi? Why?**

Suite à de fortes précipitations, votre maison a peut-être été affectée par des refoulements d'égout et des inondations subites, alors que les résidences voisines ont été épargnées.

As a result of major precipitations, your home may have been affected by sewer backflow and sudden flooding while neighbouring residences were spared.

**Lors d'un orage**  
**Attention de ne pas vous auto-inonder!**

Saviez-vous que peu importe l'année de construction de votre résidence, il est obligatoire de retrouver des clapets anti-retour sur tous les branchements de plomberie, incluant le drain de plancher du sous-sol. (Règlement de construction 1443 – Articles 68 à 70)

En cas de très fortes précipitations, notamment lorsque les eaux de surface sont importantes, il est possible que vos clapets se ferment pour remplir leur rôle de protection.

Attention! En tirant la chasse d'eau, si vos clapets sont déjà fermés pour contrôler les refoulements, ils bloqueront aussi tout autre débit d'eau et vous courez le risque de vous auto-inonder!

Pour tout savoir sur les bonnes pratiques préventives, consultez le dépliant informatif Protéger votre maison, disponible sur le site de la Ville au [www.ville.mont-royal.qc.ca](http://www.ville.mont-royal.qc.ca).

**During a rainstorm**  
**Be careful not to flood yourself!**

Did you know that regardless of the year in which your home was built, all plumbing connections, including the basement floor drain, should be equipped with check valves? (Articles 68 to 70 of Construction By-Law No. 1443)

In the event of heavy precipitations, especially when there is a lot of surface water, your valves may shut off in order to play their protective role.

Be careful! When you flush the toilet and your valves have already shut off to control backflow, they will also block all other water flow. You run the risk of flooding yourself!

To learn more about best preventive practices, consult the information flyer Protect your home available on the Town's website, at [www.town.mount-royal.qc.ca](http://www.town.mount-royal.qc.ca)

## ENSEMBLE CONTRE LA CRIMINALITÉ



## SURVEILLANCE DE QUARTIER NEIGHBOURHOOD WATCH

## TOGETHER AGAINST CRIMINALITY

DEVENEZ MEMBRE! / BECOME A MEMBER!



514 734-4666 24/7

@sp\_vmr

Pour plus d'informations sur l'ensemble des services offerts par la Sécurité publique, veuillez consulter la section « Services de la Sécurité publique » du site Web de la Ville de Mont-Royal.

For more information on all services offered by Public Security, please see TMR's website section "Public Security Services".



**Bonjour à tous nos citoyens, visiteurs et lecteurs occasionnels; ci-bas est la liste courante des points de dépôts publics ou vous pouvez trouver La Poste de VMR.**

**Hello to all our citizens, visitors and occasional readers; here beneath is the current list of public deposit points where you can find The TMR Poste.**

**Ch Athlone**  
Groupe Ahys #1387

Bibliothèque Municipale #1967  
Nettoyeur Daoust #1968

**Av. Beaumont**  
Métro Richelieu #1280

**Rue De la Savane**  
Bureau Arcand #5151 suite 201

**Ch. Canora**  
Café Dupont et Dupont #1297

**Kent**  
Bureau Housefather #4770 suite 316

**Côte-de-Liesse**  
Design Louis George #4360

**Boul. Laird**  
Voyage en Direct #1247  
RE/MAX Du Cartier #1257  
Épicerie Rachel Berri #1289

**Av. Cornwall**  
Nettoyeurs Daoust #15

**Ch. Lucerne**  
Mount Royal Bagel Factory #709  
Nettoyeur Daoust #2459

**Boul. Graham**  
Royal Lepage Tendance #263  
Sutton Immobilia #1435  
Cordonnerie VMR #1759  
Édifice - #1935  
Équipe Lefrançois #1966 suite 101

**Av. Roosevelt**  
Hôtel de ville #90  
Centre des loisirs #60

[www.stele-medias.com](http://www.stele-medias.com)



**Votre Journal de Mont-Royal depuis 1998**  
**An independant weekly serving your Town**

# UNE MAISON CONDAMNÉE SUR UN DOSSIER FAMÉLIQUE PRÉOCCUPATION PARTAGÉE AVEC LES CITOYENS DE VMR

Ville de Mont-Royal, 24 juin 2022

Monsieur Peter Malouf, Maire de Ville de Mont-Royal. Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers : Antoine Tayar, Maryam Kamali Nezhad, Daniel Pilon, Maya Chammas, Julie Halde, Caroline Decaluwe, Sébastien Dreyfuss, Sophie Séguin

Objet : appel de la décision du comité pour la démolition du 821 Caledonia

Bonjour,

la présente est un appel en vue de faire annuler, par le Conseil, la décision favorable à la démolition, décision partagée rendue le 1er juin 2022 par le Comité d'étude des demandes de permis de démolition, concernant la propriété située au 821 Caledonia.

Voici les motifs qui soutiennent cette demande d'appel.

Bref historique. Selon notre compréhension de ce dossier, il y aurait eu une demande d'agrandissement en mars 2022 qui n'était pas conforme aux exigences de la Ville. Ce que nous avons appris à cette séance du 1er juin 2022 où nous étions présents, c'est que le pourcentage prévu (60%+) de la démolition du toit, était trop important pour satisfaire aux critères d'un simple agrandissement. Le CCU a donc refusé ces plans d'agrandissement en précisant que pour réaliser ce projet, il fallait obtenir une autorisation de démolition. Il a été répété plusieurs fois lors de la séance du 1er juin que le CCU aurait classé ce dossier comme « un cas de démolition ». C'est cette explication que la Chef de la division urbanisme et le Président du Comité d'étude des demandes de permis de démolition ont avancée, semblant trouver normal que le CCU n'ait pas demandé de nouveaux plans pour le projet d'agrandissement qui soient conformes aux exigences réglementaires, au lieu de suggérer la démolition d'un bâtiment sain.

Très étonnés de cette position laxiste du CCU, telle que rapportée par les personnes citées plus haut, nous avons consulté le procès-verbal de la séance du Conseil du 22 mars 2022. Curieusement, les motifs de refus du CCU pour les plans d'agrandissement soumis pour le 821 Caledonia, figurant au procès-verbal, sont tous en lien avec le non-respect du PIAA de la Ville et ne portent aucunement sur les dimensions de destruction du toit, pas plus qu'ils ne suggèrent une démolition du bâtiment. Les recommandations du CCU sont que, dans ce cas précis, il faut s'inspirer de la maison d'origine et du toit mansardé. Il faut développer un style Nouvelle-Angleterre. Et finalement, le verdict est clair: tel que proposé, le projet ne s'intègre pas au voisinage.

Les mêmes plans? Or, la maison de remplacement, affichée mais non commentée pendant la séance du Comité de démolition du

1er juin 2022, présenterait les mêmes plans que ceux refusés par le CCU, en mars 2022, pour le projet d'agrandissement. Il n'y aurait jamais eu d'autres plans soumis au CCU, ce qui contredit certaines allusions faites le 1er juin 2022, à l'effet que le CCU se serait prononcé sur la conformité des plans affichés lors de la séance du Comité de démolition, ces plans pourtant identiques à ceux refusés en mars 2022. Il est assez incompréhensible que le CCU ait refusé des plans pour un agrandissement avec des motifs clairs de non-conformité au PIAA, et aurait, par ailleurs, accueilli favorablement les mêmes plans pour la maison de remplacement après une éventuelle démolition. Cela ne semble pas plausible. De plus, le renvoi du dossier par le CCU au comité de démolition tel qu'énoncé en séance ne semble pas correspondre à la recommandation explicite du CCU, et cette affirmation de la part du service d'urbanisme reste confuse à nos yeux.

Dossier incomplet / Décision non éclairée D'aussi loin qu'on se souvienne, nous n'avons jamais assisté à une séance du Comité de démolition si peu commentée et si peu documentée. Contrairement à la pratique habituelle, il n'y avait aucun rapport d'expert à présenter attestant de l'état des lieux. Est-ce que ce critère a été considéré par le Comité de démolition, étant donné que la maison a été vendue, donc achetée par les actuels propriétaires en 2021, avec une déclaration du vendeur faisant foi de l'excellente qualité d'entretien du bâtiment? Le coût d'une restauration a-t-il été évalué? Le dossier remis au Comité de démolition par la section urbanisme, contenait-il des photos de la maison actuelle incluant le voisinage? Contenait-il des photos (plans et projections) de la maison de remplacement incluant le voisinage? Comment juger de la qualité d'intégration architecturale sans ces photos? Le dossier contenait-il une maquette volumétrique montrant l'intégration actuelle et envisagée du nouveau bâtiment dans le voisinage immédiat? On n'a rien vu de tout ça à la séance du 1er juin 2022 afin de fonder la légitimité de la demande de démolition. Il est pourtant d'usage que le Comité d'étude des demandes de permis de démolition partage ces informations avec la population venue assister à la séance. En fait, tous ces documents, dont plusieurs semblent manquants, doivent absolument être soumis à l'examen du Comité d'étude des demandes de permis de démolition, lequel DOIT les considérer avant de prendre une décision. C'est ce que dit l'Article 43 du Règlement 1435 régissant la démolition des immeubles. On est en droit de se questionner sur de possibles déficiences du dossier produit par la section urbanisme et remis au Comité de démolition, absence de documents qui aurait nui à une prise de décision éclairée par ledit comité.

Argument unique et futile Il nous est impossible de ne pas souligner la faiblesse de l'argumentaire livré par un Président du comité qui a répété à plusieurs reprises « on m'a dit

que c'est un cas de démolition », en parlant de la volonté du propriétaire de démolir plus de 50% du toit, se limitant à cette seule volonté pour appuyer la demande de démolition d'une maison impeccable.

Le Président n'a pas identifié la ou les personnes qui en insistant sur le « cas de démolition », ont semé la confusion auprès du jeune Comité de démolition dans la perception de son indépendance à prendre une décision basée sur les critères objectifs d'évaluation contenus dans le Règlement 1435. L'obligation de se soumettre à la volonté d'un propriétaire en quête d'une autorisation de démolition, ne fait pas partie des exigences du Règlement 1435. C'est pourtant le seul motif retenu par le Comité de démolition pour rendre sa décision, non unanime par ailleurs.

Un Président qui comprend... mais trop tard! Immédiatement après le rendu de cette décision, deux conseillers siégeant sur le Comité d'étude des demandes de permis de démolition, se sont joints à un groupe de citoyens qui discutaient de possibles manquements dans la procédure observée au cours de la séance. Le Président du Comité de démolition a reconnu la justesse des propos de ces citoyens, admettant avoir compris l'absurdité d'accorder un permis de démolition sur la seule volonté d'un propriétaire privé. On peut dès lors comprendre qu'une meilleure connaissance du dossier aurait certainement amené le Président à voter contre ce projet de démolition. La décision aurait alors été différente puisque la majorité (2/3) des conseillers se seraient opposés à cette demande de démolition pour le 821 Caledonia. Faut-il rappeler qu'un des membres du comité n'a pas visité la maison et n'avait aucune connaissance réelle sur l'état physique de cette maison, pas plus que sur son intégration dans le voisinage. Étant donné l'absence des documents qui auraient dû figurer au dossier et qui n'y étaient pas sur ces questions d'intégration architecturale, on se demande comment cette conseillère, membre du Comité de démolition, a-t-elle pu se faire une opinion éclairée et voter en faveur de la démolition? En conséquence, en renversant la décision non éclairée d'un Comité mal informé, le Conseil agirait en toute justice, rétablissant la confiance dans le bon fonctionnement du Comité d'étude des demandes de permis de démolition.

Un précédent dangereux À notre connaissance, cette décision rendue sur l'obligation supposée mais fautive de donner satisfaction à la demande d'un propriétaire, crée un précédent dangereux. Si la Ville (Conseil) confirme cette décision, n'importe qui peut obtenir un permis de démolition en soumettant un projet qui dépasse les normes établies de pourcentage à démolir sur un bâtiment, avant de demander un permis de démolition. Et le Règlement 1435, régissant la démolition des immeubles, n'a plus de raison d'être dans la mesure où une démolition est accessible à qui le désire, sans avoir à satisfaire à des critères objectifs de qualification pour une démolition. Aller dans

ce sens, c'est renoncer à protéger ce riche patrimoine bâti qui fait la fierté des Monterois, et qui est placé sous la responsabilité de l'administration municipale.

Conclusion: annuler une décision non-fondée Dans ce cas précis, où la majorité des points que le Comité de démolition DOIT considérer avant de rendre sa décision n'ont pas été abordés, il nous semble logique que le Conseil renverse la décision du Comité d'accorder une autorisation de démolir le bâtiment situé au 821 Caledonia.

L'Article 43 du Règlement 1435 fait état de rapports d'experts soumis au Comité, témoignant de l'état du bâtiment (la maison étant impeccable, ni la Ville, ni le propriétaire n'ont produit un tel document qui aurait joué en faveur de la sauvegarde de la maison). Cet article 43 exige du Comité qu'il considère les motifs de la démolition et le coût de la remise en état du bâtiment. Or, ces deux items semblent absents du dossier, complètement évacués de la séance du 1er juin 2022. Cet immeuble respecte le caractère esthétique et la qualité de vie du voisinage. Aucune plainte enregistrée à cet effet ne permet de dire le contraire. Le Comité ne s'est pas prononcé sur ces points à la séance de juin 2022 comme il aurait dû le faire en accord avec la réglementation.

Selon le Règlement 1440 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, l'immeuble ne nuit pas à l'unité d'ensemble et à la qualité architecturale de ce secteur de la ville. Les recommandations du CCU concernant la demande d'agrandissement, soumises en mars 2022, indiquent clairement que les modifications doivent respecter la maison d'origine laquelle s'intègre parfaitement dans son milieu d'insertion. Là encore, sur ce chapitre, le Comité de démolition est demeuré muet, accumulant les silences sur des critères qui DOIVENT pourtant soutenir sa décision, selon la réglementation en cours à Ville de Mont-Royal (règlements 1435 et 1440). Toutes ces déficiences dans la procédure d'évaluation de cette demande d'autorisation pour une démolition, sont graves de conséquence et ne doivent pas être prises à la légère.

Pour toutes ces raisons, nous demandons au Conseil de renverser la décision non-fondée du Comité de démolition et d'annuler le permis d'autorisation pour la résidence sise au 821 Caledonia.

Veillez recevoir, monsieur le Maire, conseillères et conseillers, nos salutations distinguées.

Étaient présents à la séance du 1er juin et ont signé, les résidents de Ville de Mont-Royal

**Jean-Marc Séguin  
Ghislaine Pedneault  
Françoise Le Gris  
Furqan Haque**



**TMR**  
**Poste**  
La



**Nous vous souhaitons de  
bonnes vacances d'été 2022**

**Nos bureaux seront fermés du  
Vendredi 15 juillet au Lundi 1 Août**

[www.stele-medias.com](http://www.stele-medias.com)

**Votre Journal mensuel depuis 10 ans  
Your monthly paper serving you for 10 years**



**TMR**  
**Poste**  
DE MONT-ROYAL  
Au service de notre communauté  
Sharing our community



#1-1400 rue Ouimet  
Montréal, Qc, H4L 3R1  
Tél.: 514-736-1133

redaction@stele-medias.com  
publicite@stele-medias.com  
administration@stele-medias.com

**Président:** Pascal Richard  
**Vice-Présidente / Finances:** San Lu Ly  
**Vice-Président / TI:** Sylvain Nadeau  
**Édition:** Pascal Richard  
**Collaborateurs:** Martin C. Barry,  
Frederick Harding, Vincent Cadorette

**Conseil juridique:** Ariël T. Roy  
**Conseil comptable:** Cianci & Associés  
**Production:** Pascal Richard  
**Ventes:** Pascal Richard  
**Publié par:** STELE • Médias, Communications,  
et Relations Publiques inc.

NOTRE IMPRIMEUR UTILISE DU PAPIER RECYCLÉ DE SOURCES RESPONSABLES ET EST AUDITÉ ANNUELLEMENT PAR FSC.

Distribution Impression Certification Accès web de  
**tc** • TRANSCONTINENTAL **CARD** **VIDÉOTRON**

**514-570-1855**

Stele Médias Inc • TMR Poste 25.27 • 13 Juillet 2022

Le Journal de Mont-Royal, Le Point d'Outremont et le Westmount Times sont distribués à 80,000 lecteurs à Mont-Royal, dans les quartiers Glenmount et Mountain Sight à tout les jeudis, à Outremont aux deux semaines et Westmount chaque mois. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie, de façon officielle ou déguisée, est interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Stele Médias Inc ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires mais s'engage à reproduire uniquement la partie du texte où se trouve l'erreur. La responsabilité du journal et/ou de l'éditeur ne dépassera en aucun cas le montant de l'annonce. Les articles publiés expriment l'opinion de leurs auteurs, mais pas nécessairement celle de la direction. Dépôt légal aux bibliothèques nationales du Québec et du Canada.

# GOLIATH DIDN'T STAND A CHANCE!

Most of us are familiar with the story of David and Goliath. Goliath was a giant Philistine warrior standing some 9' 9", his armor weighing more than 100lbs, who comes and taunts the Israelites to send out a champion to fight him. The Israelites are completely intimidated except for David, a teenage shepherd, who accepts the challenge..

Goliath was expecting to fight a seasoned warrior. Instead, he sees a shepherd and exclaims: "Am I a dog that you should come to me with sticks?" The battle is won miraculously by an underdog who, by all expectations, should not have won at all. This is the way we have told one another the story over the many centuries since. It's how the phrase 'David and Goliath' has come to be embedded in our language - as a metaphor for improbable victory.

But, Malcolm Gladwell writes: "the problem with that version of the events is that almost everything about it is wrong! Ancient armies had three kinds of warriors. The first was the CAVALRY - armed men on horseback or chariots. The second was INFANTRY - foot soldiers wearing armor and carrying swords and shields. The third was what we would call ARTILLERY - archers and, most important, slingers. Slingers had a leather pouch attached on two sides by a long strand of rope. They would put a rock or a lead ball into the pouch, swing it around in increasingly wider and faster circles, and then release one end of the rope, hurling the rock forward.

"Slinging took an extraordinary amount of practice and skill. But in experienced hands, the sling was a devastating weapon. An experienced slinger could kill or seriously injure a target at a distance of up to two hundred yards. Eitan Hirsch, a ballistics expert with the Israeli Defence Forces, recently did a series of calculations, said, "We find that David could have slung and hit Goliath in little more than one second - a time so brief that Goliath would not have been able to protect himself and during which he would be stationary."



The fact is: GOLIATH DIDN'T STAND A CHANCE!

The point for each of us, as we face our own 'Goliaths' (obstacles), is that our strengths are greater than we think, and our Goliaths have weaknesses that we can exploit. In reality, the very thing that gave the giant his size was also the source of his greatest weakness. Here's the point: The powerful and the strong are not always what they seem! The Israelites made the mistake of thinking they knew who Goliath was: an unbeatable warrior.

Sun Tzu, in his writing THE ART OF WAR, STATES: "Victory comes from finding opportunities in problems... The opportunity of defeating the enemy is provided by the enemy himself."

Know your enemy/obstacle. It has a weakness to exploit. Focus on your strengths not your weakness, and learn to think outside the box

with creative ingenuity. There's always a way to win. Don't be discouraged by the mocking contempt of those around you, like David's brothers, who speak out of their own fear and mediocrity. When Robert H Schuller began his church in California he tried to find a location in which to hold services but found nothing in the conventional places. He then decided to take the radical idea of holding services in a drive-in theatre. He was mocked for holding services in a "passion pit", but the novel idea of a drive-in church became the basis of his expanding international ministry: THE HOUR OF POWER.

There's always a way to overcome or manage the problem.

The old El Cortez Hotel in San Diego, California, had a problem. It desperately needed a new elevator to service the new rooftop dining room. Expert engineers and architects were consulted. It could be done, they agreed, by cutting through and eliminating choice rooms on every floor, by building new shafts and

excavating below the basement level. It was a costly and unsatisfactory solution.

As the experts were discussing the project, a hotel employee overheard the conversation. He was concerned about the dust and dirt that would swirl through every floor during the construction period. Walking over to the smartly dressed authorities, he blurted out, "Why don't you build it on the outside of the building?" Nobody had thought of that! Today the glass cage rises on the exterior of the hotel, giving guests a spectacular view of the harbor as they ascend to the roof. It has been imitated and copied around the world, but it was the first of its kind! Think outside the box and begin to see new creative and ingenious opportunities!

**Dr. Brian M. Gazzard**  
Resident of town,  
personal development consultant.  
bmgazzard@hotmail.com  
514-961-8317

## ARTRAM

**Vous invite à visiter l'exposition « l'Été »**  
**Invites you to visit the exhibition « Summer »**

**Du 22 juin au**  
**24 août 2022**



**Mur d'art et**  
**salle d'exposition**  
**Bibliothèque Dawson**  
1967, boulevard Graham  
Mont-Royal, H3R 1G9  
Téléphone : 514 734 2967

**Commandité par -**  
**sponsored by**

